



EXPERT'IZY



Termes de référence

Objet : Recrutement d'un expert en renforcement de capacités pour l'intégration et la visibilité internationale de la jeunesse malagasy

Structure bénéficiaire : Direction de la Jeunesse et Rayonnement International (DJRI), Ministère de la Jeunesse et des Sports

Mission : Renforcement de capacités pour la promotion de l'intégration et la visibilité de la jeunesse malagasy dans les instances et initiatives internationales





Table des matières

1. Le projet TADY	2
2. Présentation de la structure bénéficiaire.....	3
3. Objectifs de la mission	3
4. Résultats attendus	4
5. Méthodologie.....	4
6. Calendrier estimatif	4
7. Logistique et ressources nécessaires	4
8. Livrables	5
9. Profil des experts	5

1. Le projet TADY

Le projet **Tantsoroka ho An'ny Diaspora (TADY)** vise à appuyer la mise en œuvre d'une partie du plan d'action de la LPNED. Le projet est basé sur un accord tripartite entre l'Agence Française de Développement, Expertise France et le Ministère des Affaires Etrangères(MAE) et sur une modalité de délégation de fonds de l'AFD à EF. Ce projet, d'un montant de 7 000 000 EUR, a une durée de mise en œuvre de 4 ans. En tant que bénéficiaire de contrats de subvention signés avec le chef de file(EF), l'Organisation Internationale pour les Migrations(OIM) et l'Institut pour la Recherche sur le Développement(IRD) participent à la mise en œuvre du projet.

L'objectif général du projet est de créer les conditions favorables à la mobilisation de la diaspora pour le développement socio-économique de Madagascar. Il s'articule autour de trois composantes :

- **Composante 1 - Volet assistance technique** visant à contribuer au renforcement des capacités des acteurs institutionnels afin de piloter et rendre compte de la mise en œuvre de la LPNED.
L'objectif de cette composante est d'accompagner le MAE dans le pilotage stratégique et opérationnel du déploiement de la LPNED. Les capacités du personnel de la DDIAQM ainsi que du réseau consulaire seront renforcées notamment sur les aspects de suivi-évaluation, communication et l'élaboration d'une offre de services pour la diaspora malagasy.
- **Composante 2 - Volet développement local** visant à valoriser le capital social, économique et culturel de la diaspora malagasy
L'objectif de cette composante est de constituer et pérenniser des mécanismes favorisant la mobilisation de la diaspora malagasy pour le développement social, économique et culturel du pays. L'appui au secteur associatif sera concrétisé via une facilité de co-financement de projets de développement local. La mobilisation du capital humain de la diaspora se fera par le biais de deux dispositifs complémentaires(volontariat et expertise).
- **Composante 3 - volet recherche et capitalisation** visant à mettre en place un dispositif de développement des connaissances.
L'objectif de ce dispositif sera de documenter les décisions opérationnelles du projet ; alimenter le pilotage de la LPNED ainsi que le dialogue des politiques publiques sur les enjeux Migrations, Diaspora, Développement.

De manière transversale, le projet soutiendra et valorisera l'engagement des femmes de la diaspora et cherchera à agir sur les inégalités de genre à travers les trois composantes du projet.

Le dispositif Expert'Izy

Dans le cadre de la **Composante 2, Résultat 2.3. du projet TADY**, le dispositif **Expert'Izy** vise à promouvoir, au travers de missions d'expertise, le transfert des compétences et des savoir-faire, ainsi que le renforcement des capacités des ressources humaines au sein des structures bénéficiaires, en s'appuyant sur la solidarité et l'engagement citoyen de la diaspora malagasy vers Madagascar.

La mobilisation des compétences de l'expertise hautement qualifiée de la diaspora désigne un processus par lequel des talents et experts¹ disponibles et mobilisables, établis à l'étranger et justifiant d'une expérience confirmée et d'une formation de référence, sont impliqués dans le développement économique, social et institutionnel de leur pays d'origine. Cette approche repose sur l'idée que la diaspora constitue une ressource stratégique en raison de son savoir-faire, de son expérience internationale et de ses réseaux, pouvant ainsi jouer un rôle important en tant qu'acteur du développement et bien au-delà des simples transferts financiers.

2. Présentation de la structure bénéficiaire

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports Malagasy dispose d'une Direction de la Jeunesse et Rayonnement International (DJRI) mise en place afin d'assurer l'intégration, l'adhésion et la visibilité de la Jeunesse Malagasy aux niveaux sous-régional, régional et mondial et dans l'espace francophone dans les domaines de la promotion de la jeunesse, de la paix et du développement durable.

Elle comprend deux services :

- Un Service « Jeunesse Océan Indien et Sous-régionales » ;
- Un Service « Jeunesse africaine, mondiale et francophone. »

La DJRI a initié le programme national sur le rayonnement de la Jeunesse Malagasy à la scène internationale "TMamiratrA" en 2023. Cette initiative vise à renforcer les compétences et la visibilité de la jeunesse Malagasy sur la scène internationale à travers des modules de formation en leadership et engagement citoyen. Ce programme est aligné avec le Programme de Mise en Œuvre de la Politique Générale de l'Etat pour la Refondation (PMO-PGE-R), à la Politique Nationale de la Jeunesse, à la Stratégie Nationale de la Jeunesse « Fanoitra » et aux résultats de consultations nationales TMamiratrA.

3. Objectifs de la mission

La mission de l'expert sera principalement de renforcer les capacités de la Direction de la Jeunesse et Rayonnement International (DJRI) dans la structuration de ses actions pour favoriser l'intégration et la visibilité internationale de la jeunesse malagasy.

De manière spécifique, l'expert identifié contribuera à :

- Renforcer les capacités institutionnelles du personnel de la DJRI afin d'améliorer l'efficacité et la qualité de ses interventions ;
- Accompagner la direction pour promouvoir l'intégration et la visibilité de la jeunesse Malagasy dans les instances et initiatives internationales ;
- Capitaliser l'expertise et l'expérience internationale de la diaspora pour enrichir les compétences techniques et stratégiques nécessaires au pilotage du programme « TMamiratrA » ;
- Aligner les actions de rayonnement de la jeunesse sur les priorités nationales (PMO-PGE-R, Politique Nationale de la Jeunesse, Stratégie « Fanoitra ») et sur les attentes exprimées par les jeunes eux-mêmes ;

¹ L'emploi du genre masculin dans ces termes de référence n'affecte en aucun cas l'inclusivité de l'annonce ; il est uniquement adopté pour en faciliter la lecture.

- Formuler les orientations stratégiques nécessaires à la création d'un cadre durable de coopération internationale en faveur de la représentativité des jeunes malagasy.

4. Résultats attendus

A l'issue de l'intervention de l'expert, il est attendu que:

- 15 agents de la DJRI (le Directeur, les 2 Chefs de Service et autres agents) soient accompagnés pour une meilleure gestion, coordination et promotion du rayonnement de la jeunesse malagasy ;
- Des modules de formations et outils pratiques adaptés aux besoins institutionnels et aux priorités des jeunes malagasy sont co-construits avec l'équipe de la DJRI ;
- Les techniques d'amélioration de la visibilité internationale de la jeunesse malagasy sont transférées afin de permettre une participation accrue et mieux structurée dans les instances régionales et mondiales.

5. Méthodologie

L'expert effectuera une mission de **4 semaines maximum** à Antananarivo, Madagascar, afin d'accompagner l'équipe de la DJRI dans :

- Le diagnostic rapide et l'évaluation des besoins en formations pour la DJRI ;
- La conception et l'organisation d'une formation des formateurs sur les techniques de plaidoyer et d'accompagnement des jeunes pour faciliter leur intégration et leur visibilité dans les instances et initiatives internationales, à travers d'ateliers pratiques et de simulations;
- Elaborer une cartographie préliminaire des opportunités internationales ouvertes aux jeunes Malagasy ;
- Elaborer une feuille de route des priorités et étapes à mettre en œuvre pour le lancement d'un appel national d' « innovations jeunesse » et la création d'un cadre durable de coopération internationale en faveur de la représentativité des jeunes malagasy.

Il est à noter que des préparations en amont, ainsi qu'un suivi post-formation pourront être effectués en ligne selon la méthodologie convenue par l'expert et la structure bénéficiaire.

6. Calendrier estimatif

La mission se déroulera **à la fin du mois de février ou en mars 2026** suivant le calendrier convenu entre les experts retenus et la structure bénéficiaire.

7. Logistique et ressources nécessaires

Les **ressources qui seront prises en charge par le projet** concernent le billet d'avion aller-retour, les honoraires de l'expert, les assurances médicales et de responsabilité civile suivant un contrat signé entre l'expert et Expertise France.

Les ressources à la charge de la structure bénéficiaire :

- Un référent disponible pendant toute la durée de la mission ;
- Un bureau équipé à la disposition de l'expert ;
- Les ressources techniques nécessaires pour le bon déroulement de la mission.

8. Livrables

Les livrables suivants sont attendus suite à la mission de formation :

- Un rapport de mission sur terrain, 7 jours après la fin de la mission, soumis à Expertise France ;
- Un rapport de mission conjoint, par l'expert et la structure d'accueil bénéficiaire, soumis à la DDIAQM et Expertise France dans un délai de 14 jours.

9. Profil des experts

Dans le cadre de ce projet, une attention particulière sera portée aux candidatures d'experts issus de la diaspora Malagasy², ayant un lien fort avec le pays ou démontrant un vif intérêt à renouer avec son pays d'origine, Madagascar.

L'expert devra avoir un diplôme supérieur dans le domaine des relations internationales, des sciences humaines, des sciences sociales ou des sciences de l'information et de la communication.

L'expert doit faire preuve des qualifications, compétences et expériences suivantes :

- Un minimum de 5 années d'expérience en termes d'engagement de la jeunesse ;
- Une excellente maîtrise du malagasy, du français et de l'anglais ;
- Une compréhension approfondie de l'engagement de la jeunesse à tous les niveaux ;
- Une expérience avérée en plaidoyer dans les instances internationales ;
- Une expérience en termes d'engagement communautaire et de rédaction d'offres à l'international.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Toutes les candidatures doivent inclure un CV détaillé, l'outil n°2 annexé à ces TDR et une lettre de motivation, à envoyer en réponse à cet appel à candidatures ou par courrier électronique à tady@expertisefrance.fr avant le **25 janvier 2026**.

Les questions et demandes de clarification par rapport aux TdR et au processus de sélection peuvent être envoyées jusqu'au 18 janvier 2026 à tady@expertisefrance.fr et tady@diplomatie.gov.mg.

Note administrative : Un contrat de prestation de service sera signé entre l'expert retenu et Expertise France en tant que gestionnaire de fonds du projet TADY. L'expert retenu devra donc avoir une existence juridique dans son pays de résidence ou être porté par une structure disposant d'un statut légal.

² Dans le cadre de cette Lettre de Politique Nationale pour L'engagement de la Diaspora (LPNED), la diaspora malagasy est définie comme toutes les personnes ayant la nationalité malagasy et les descendants de Malagasy qui résident à l'étranger. La diaspora malagasy est composée des Malagasy Am-pielezana, ce qui se traduit en français comme « Malagasy à l'étranger ».